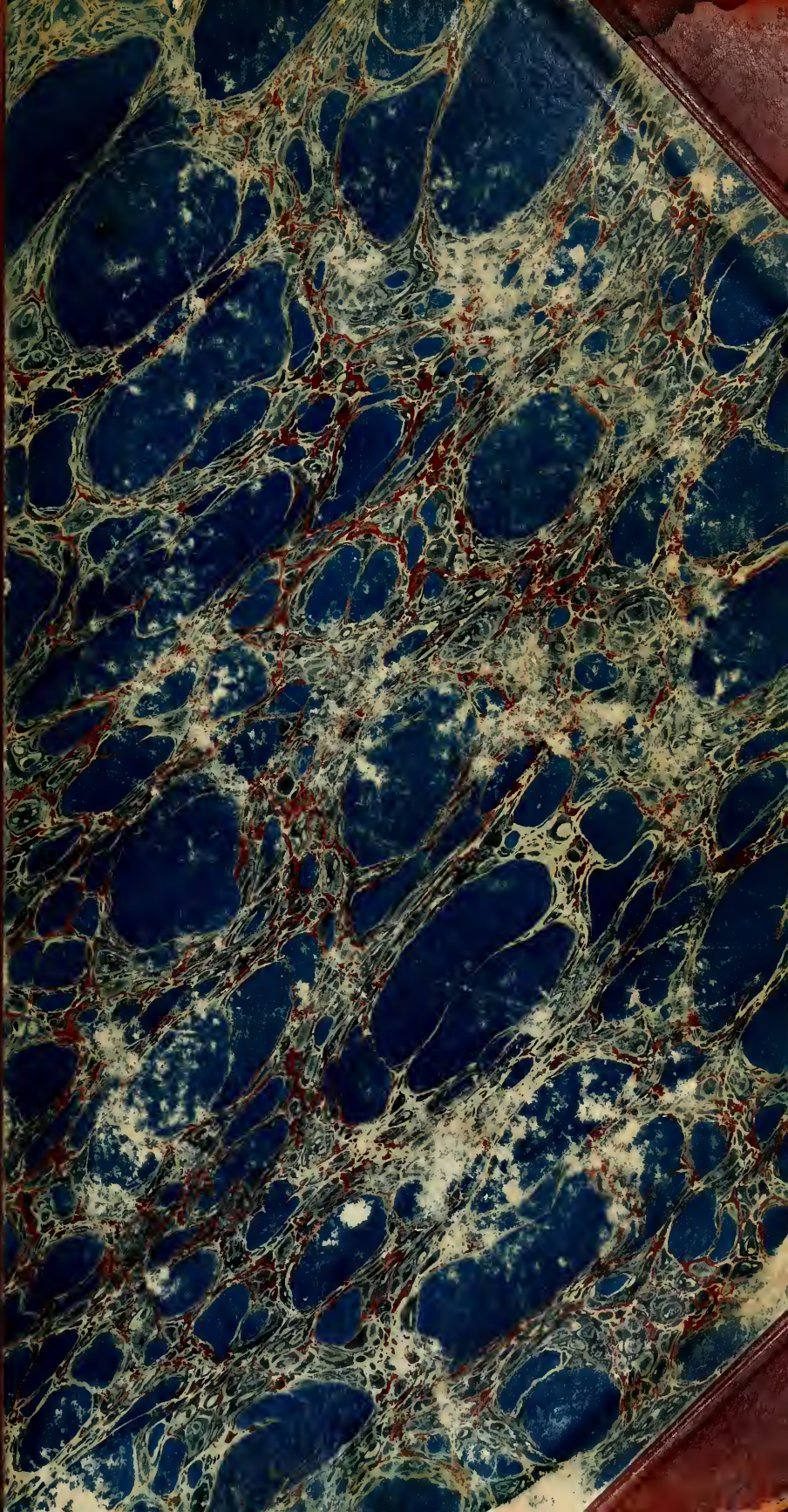

VAULT IN
BOOK AREA
M 205.5
E 855 FRE
1851-1851
item 1-5

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Corporation of the Presiding Bishop, The Church of Jesus Christ of Latter-day Saints

http://www.archive.org/details/auxamisdelaver00tayl

This periodical, l'Etoile du Désert (The Star of Deseret) was published without dates, except the one found on page 49, (19 Sept. 1851) - From a notice given in the Millennial Star of July 15, 1851, it would seem that the first number was published in the month of May of that year.

M. S. 13:216

W. C. Dunbar's
Book
1835

Presented to the Historians office
July 2d 1863

AUX

AMIS DE LA VÉRITÉ RELIGIEUSE.

RÉCIT ABRÉGÉ

DU COMMENCEMENT, DES PROGRÈS, DE L'ÉTABLISSEMENT, DES PERSÉCUTIONS, DE LA FOI ET DE LA DOCTRINE

DE

L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST

DES SAINTS-DES-DERNIERS-JOURS.

par

JOHN TAYLOR, ELDER,

VENANT DE LA VILLE

DU GRAND LAC SALÉ, ÉTAT DE DÉSÉRET.

HAUTE-CALIFORNIE.

PARIS,

IMPRIMERIE DE MARC DUCLOUX ET COMPAGNIE,

RUE SAINT-BENOIT, 7.

—

1852.

AUX

AMIS DU RÈGNE DE DIEU.

Je suis récemment arrivé en France avec MM. John Pack et Curtis E. Bolton, «elders» (anciens) de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours, venant de Déseret, près le grand lac Salé, Haute-Californie, États-Unis d'Amérique. M. William Howells, «elder» de la même Église à Wales, en Angleterre, s'est joint à nous pour travailler à la même œuvre.

MM. Bolton et Howells étant avec moi à Paris dans le but d'enseigner les principes de la foi religieuse que nous professons comme peuple, nous désirons, autant que les circonstances nous le permettront, exposer en public et en particulier ces principes à tous ceux qui, dans cette grande métropole et en général dans ce pays, voudront en prendre connaissance.

L'objet que je me propose dans cette publication est de donner un abrégé de l'histoire de notre Église, et une courte exposition des principaux points de notre foi.

Mais, avant cela, il conviendra peut-être que je réponde à des questions qui nous ont été souvent adressées depuis notre arrivée dans ce pays. On nous a demandé si nous avions en vue quelque objet politique. Non! Ministres du Seigneur Jésus-Christ, nous sommes venus pour prêcher sa parole telle qu'elle nous a été confiée, et nous ne voulons enfreindre les droits d'aucun homme, ni intervenir en rien avec le gouvernement et la police de cette nation. Nous désirons rester soumis à toutes les lois, règlements et autorités, et les soutenir dans toute l'étendue de notre humble influence. On nous a aussi demandé si nous étions protestants ou catholiques. Nous ne sommes ni protestants ni catholiques dans l'acception ordinaire de ces termes, et nous sommes l'un et l'autre en bien des points particuliers.

Notre Église n'a pas été établie ni organisée en protestant contre l'Église catholique romaine ou contre aucune de ses doctrines particulières; elle n'est pas non plus une branche de cette Église et n'y a pas pris son origine. Elle n'est pas davantage formée d'après le modèle des Églises protestantes, ni associée avec aucun ordre ou profession de protestants. Les doctrines, ordonnances, autorité et organisation que nous avons dans notre Église, nous ont été données par révélation directe du ciel, sans aucun rapport avec aucune autre Église à l'égard de ces choses. Les doctrines que notre Église professe sont contenues dans le livre de Mormon, et elle a reçu son autorité par le ministère des saints Anges. Ainsi, sur tous les points que nous avons indiqués, elle est aussi indépendante de toute autre Église que s'il n'y avait pas eu d'Église d'aucune espèce au monde. Mais cela n'empêche pas que ses doctrines, ses ordonnances et son organisation ne soient précisément les mêmes que celles qui ont été données par notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, enseignées et administrées par ses disciples sur le continent d'Asie il y a dix-huit siècles, comme il est écrit dans le Nouveau Testament. En effet, c'est une restitution de ces doctrines, principes et or-

donnances, non pas d'homme ni par les hommes, mais par l'ouverture des cieux et la manifestation de la volonté du Seigneur aux habitants du monde.

L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des derniers jours reçut sa première organisation dans la ville de Manchester, province d'Ontario, état de New-York, États-Unis d'Amérique, le 6 avril 1830. Avant cette époque, un ange apparut à un jeune homme de 15 ans, fils d'un fermier, nommé Joseph Smith, et lui communiqua bien des choses ayant rapport à la situation du monde religieux, à la nécessité de l'organisation d'une Eglise correcte, et lui découvrit beaucoup d'évènements qui doivent s'accomplir dans les derniers jours, selon la parole des prophètes.

Je rapporterai les mots, autant que possible, comme il me les a racontés. Il m'a dit que dans le voisinage de son habitation plusieurs sociétés de dénominations différentes s'étant unies pour produire un réveil religieux, chose assez fréquente dans les Etats-Unis, un grand nombre se déclarèrent convertis, entr'autres, deux ou trois membres de la famille de son père. Quand ce réveil fut passé, il s'éleva une difficulté pour savoir à quelle société appartiendraient les nouveaux convertis. Un membre de la famille de son père se joignit à une société, et un autre entra dans une société différente. Son esprit fut troublé : il vit la discorde au lieu de la paix et la division au lieu de l'union ; et en réfléchissant sur la quantité des croyances et des cultes qui existent, il crut qu'il était impossible que tous fussent justes. Si Dieu en a enseigné un, il n'a pas enseigné les autres, car « Dieu n'est pas l'auteur de la confusion. »

En lisant sa bible, il fut vivement frappé du passage de St.-Jacques, chap. 1er, verset 5. « Si quelqu'un de vous a besoin de sagesse, qu'il la « demande à Dieu, qui la donne libéralement à tous les hommes et ne « la reproche pas, et elle lui sera accordée. » Confiant dans la parole de Dieu, il se retira dans un bosquet et pria le Seigneur de lui accorder la sagesse concernant cette matière. Etant ainsi occupé, il fut environné d'une lumière brillante, et il se présenta à sa vue deux personnages revêtus de gloire, ayant la même ressemblance dans leurs traits, qui l'éclairèrent sur le sujet qui agitait auparavant son esprit. Il lui fut donné à comprendre que toutes les Eglises étaient dans l'erreur à l'égard de bien des choses ; et il lui fut ordonné de ne pas suivre leurs errements : il reçut la promesse que la plénitude de l'Evangile lui serait dévoilée dans quelque temps à venir : après quoi la vision se retira, laissant son esprit dans un état de calme et de paix.

Quelque temps après, se trouvant à prier avec ferveur, tout-à-coup éclate dans sa chambre une lumière semblable à celle du jour, mais plus pure et d'un éclat plus vif et plus radieux. Il lui sembla d'abord comme si la maison était remplie d'un feu dévorant. Cette vision soudaine d'une lumière si éclatante et si auguste, lui fit éprouver une sensation qui pénétra toute sa personne ; elle fut néanmoins suivie par le calme et la sérénité d'esprit, et un sentiment de joie indicible. Au même instant un personnage se présenta à lui. Cet être était environné d'une auréole de gloire plus brillante que la lumière déjà mentionnée au milieu de laquelle il se tenait, et quoique son visage brillât comme un éclair, néanmoins il offrait un as-

pect attrayant, mélangé d'innocence et de splendeur, de sorte que toute crainte était bannie de son cœur, et que son âme conservait le calme le plus profond. La taille de cet être céleste surpassait un peu celle des hommes de nos jours ; son habillement était d'un blanc parfait, et l'on n'y découvrait pas la moindre couture. Il annonça qu'il était un ange de Dieu, envoyé par son ordre pour lui faire part que ses péchés lui étaient pardonnés, et ses prières exaucées ; et aussi pour lui apprendre la joyeuse nouvelle que le pacte que Dieu avait fait avec Israël des temps antiques concernant sa postérité, était à la veille de recevoir son accomplissement. Que la grande œuvre préparatoire pour le second avénement du Messie allait promptement commencer ; que les temps arrivaient pour la prédication de l'Évangile dans toute sa plénitude et en toute puissance au milieu des nations ; qu'un peuple avait à se préparer avec foi et justice pour le règne millenaire d'une paix et d'une joie universelle ; et que lui-même avait été appelé et choisi pour être un instrument dans les mains de Dieu à l'effet de contribuer à l'accomplissement de quelques-uns de ses merveilleux desseins, dans cette dernière dispensation.

Cet ange révéla à M. Smith, entre autres choses, que les Indiens d'Amérique sont un résidu d'Israël; que lorsqu'ils émigrèrent premièrement en Amérique, ils étaient un peuple éclairé, illuminé, en possession de la connaissance du vrai Dieu, jouissant de ses faveurs et recevant des bénédictions particulières de sa main; que leurs prophètes et leurs écrivains inspirés étaient tenus de rédiger une histoire sacrée des événements les plus importants qui se passaient au milieu d'eux; que cette histoire se transmit longtemps de génération en génération, jusqu'à l'époque où ce peuple tomba dans une grande corruption ; que la plus grande partie fut détruite, et que les annales (par le commandement que Dieu donna à un de leurs derniers prophètes) furent mises en lieu de sûreté pour être soustraites aux mains des méchants qui cherchaient à les anéantir. — M. Smith fut informé que ces annales contenaient bien des révélations sacrées qui avaient rapport à l'Évangile du royaume, et aussi des prophéties sur les grands événements des derniers jours, et que, pour remplir les promesses faites aux pères et pour accomplir les desseins de Dieu dans le rétablissement de leurs enfants, il fallait que ces annales vinssent à la connaissance des peuples; que s'il était fidèle, il serait l'instrument honoré et béni pour ramener ces choses à la lumière : il fut en même temps averti, de la manière la plus expresse, que tout cela doit se faire avec un œil simple à la gloire de Dieu, et que ces annales ne seront confiées à personne qui voudrait s'agrandir en faisant servir ces choses sacrées à des projets de spéculation ou d'injustice. Après lui avoir donné sur les choses passées et futures beaucoup d'instructions, qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici, l'ange disparut, et la lumière et la gloire de Dieu qui l'entouraient disparurent aussi, lui laissant une paix parfaite dans l'esprit et un calme et une sérénité ineffable dans le cœur. Mais avant le matin la vision se renouvela par deux fois, lui donnant toujours de nouvelles lumières concernant la grande œuvre de Dieu, qui est près de s'accomplir sur la terre. Le matin il sortit, selon son habitude, pour travailler au champ, mais peu après la vision fut renouvelée; le même ange lui apparut encore, et ayant été in-

struit, par les visions antérieures de la nuit, sur la place où étaient déposées les archives, il lui fut ordonné d'aller de suite les voir. Ainsi il se rendit immédiatement au lieu qui lui avait été indiqué, et il trouva, sur le penchant et tout près du haut d'une colline, une boîte en pierre, dont un des coins était visible au-dessus de la terre. Avec un léger levier il mit facilement à découvert ce qui y était contenu, de manière à le voir parfaitement. Au fond de cette boîte était un ancien pectoral, au-dessus duquel se trouvaient les annales, supportées par trois petites colonnes. Pendant qu'il considérait ce trésor sacré avec surprise et étonnement, l'ange de Dieu qui l'avait visité auparavant vint encore devant lui, et son âme fut encore illuminée comme elle l'avait déjà été la nuit précédente, et il fut rempli du Saint-Esprit; les cieux furent ouverts, et la gloire du Seigneur l'environna et reposa sur lui. Tandis qu'il était ainsi en admiration l'ange lui dit « regarde, » et aussitôt il vit le prince des ténèbres entouré d'une suite innombrable de ses associés. Comme cette vision passait devant lui, le messager céleste lui dit : « Tout ceci t'est montré, le bien et le mal, le saint et l'impur, la gloire de Dieu et la puissance des ténèbres, afin que tu aies la connaissance de ces deux pouvoirs, et que tu ne sois jamais influencé ni vaincu par le malin. Voici : tout ce qui nous attire et nous mène au bien, et nous conduit à le faire, vient de Dieu, et tout ce qui y est opposé vient du malin. C'est lui qui remplit le cœur des hommes de mal, qui les fait marcher dans les ténèbres et blasphémer contre Dieu. Et tu peux apprendre désormais que ses voies mènent à la destruction; mais la voie de la sainteté est paix et repos. Tu ne peux pas maintenant emporter ces annales, car le commandement de Dieu est strict, et si jamais ces choses sacrées sont obtenues, il faut qu'elles le soient par la prière et la fidélité, en obéissant au Seigneur. Elles n'ont pas été déposées ici pour l'accumulation du gain et de la richesse, pour la gloire de ce monde. Elles ont été scellées par la prière de la foi et à cause des connaissances qu'elles renferment. Elles ne valent rien aux enfants des hommes que pour leur intelligence. Dans ces annales se trouve la plénitude de l'Évangile de Jésus-Christ, comme il a été donné à ces peuples sur ce continent. Quand elle sera mise en lumière par le pouvoir de Dieu, elle sera apportée aux Gentils, et beaucoup d'entre eux la recevront. Et après, les descendants d'Israël seront ramenés dans la bergerie de leur Sauveur en obéissant aussi à sa parole. Ceux qui ont gardé les commandements de Dieu sur cette terre le lui ont demandé, et par la prière de la foi ils ont obtenu que, si leurs enfants transgressaient et s'éloignaient des voies de Dieu, ces annales seraient gardées, et dans les derniers jours parviendraient à leurs descendants. »

Beaucoup d'autres choses glorieuses et importantes lui furent communiquées par l'ange, mais elles demanderaient trop de place pour être rapportées dans cet écrit.

Ces annales étaient gravées sur des plaques qui avaient l'apparence de l'or. Chaque plaque était d'environ sept à huit pouces de longueur et de largeur, et un peu moins épaisse que le fer-blanc ordinaire; elles étaient unies de manière à former un volume comme les feuilles d'un livre, et attachées à l'un des bouts par trois anneaux qui, passant à travers, liaient le tout ensemble; elles étaient couvertes des deux côtés de gravures en ca-

ractère égyptien moderne ou réformé : ces caractères ou lettres étaient minces et élégamment gravés. Le livre entier présentait beaucoup de marques d'antiquité dans sa construction, aussi bien que beaucoup d'habileté dans l'art de graver.

Avec ces annales se trouvait un instrument remarquable, appelé par les anciens l'Urim et le Thummim, qui consistait en deux pierres transparentes comme le cristal assujetties aux deux extrémités d'une branche en forme de petit arc. C'était un instrument dont faisaient usage, dans les temps anciens, ceux qu'on appelait les voyants, et au moyen duquel ils recevaient des révélations de choses éloignées, passées ou futures.

Exode XXVIII, 30. « Et tu mettras sur le pectoral du jugement l'Urim et le Thummim, qui seront sur le cœur d'Aaron lorsqu'il viendra devant l'Éternel; et Aaron portera continuellement le jugement des enfants d'Israël sur son cœur devant l'Éternel. » Lév. VIII, 8. « Ensuite il mit sur lui le pectoral, après avoir mis au pectoral l'Urim et Thummim. » Esd. II, 63. « Et Attirçatha leur dit, qu'ils ne mangeassent point des choses très saintes, pendant que le sacrificateur assisterait avec l'Urim et le Thummim. »

Joseph Smith a traduit ces annales en langue anglaise par le don et le pouvoir de Dieu, par le moyen de l'Urim et du Thummim. Elles donnent l'histoire d'un peuple qui se rendit de la tour de Babel sur la terre d'Amérique, lorsque, selon le récit de la Bible, les hommes furent dispersés sur toute la face de la terre. Elles renferment aussi une histoire d'un autre peuple qui quitta Jérusalem durant le règne de Sédécias, roi de Juda. Il y a le récit de leur voyage et de leur arrivée sur le continent d'Amérique; une histoire de leur manière d'adorer, de leurs temples, de plusieurs de leurs villes, bourgs et villages. On y voit la description des divisions territoriales de ces peuples, de leurs lois, de leurs guerres et de leurs commotions sociales. On y voit aussi qu'ils avaient des prophètes, la parole du Seigneur et des révélations comme les anciens Israélites sur le continent d'Asie; et l'histoire de leurs méchancetés, de leurs châtiments et de leur finale destruction.

Ces annales rapportent en particulier que notre Sauveur parut au milieu d'eux après sa résurrection, et y établit son Église. Il y est dit que Jésus-Christ ordonna parmi eux douze apôtres; qu'ils avaient des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et des docteurs; qu'ils étaient baptisés au nom de Jésus pour la rémission des péchés, et qu'ils recevaient l'imposition des mains pour le don du Saint-Esprit; que les mêmes pouvoirs, bénédictions et dons suivaient leur ministère, comme pour les apôtres du continent asiatique; que l'Église avait alors au milieu d'elle le don des langues; que les malades étaient guéris par l'imposition des mains; qu'il y avait des prophètes, des révélations, et toutes les bénédictions, dons, pouvoir et priviléges dont jouissaient les Églises du continent d'Asie; mais que ce peuple, béni pendant un temps, ayant péché contre Dieu et attiré sa colère, des jugements terribles le surprirent, et que des centaines de milliers furent massacrés dans des batailles; que le dernier de leurs prophètes reçut du Seigneur le commandement d'écrire une histoire de ces choses et de les cacher dans la terre, avec la promesse que cette histoire serait mise au jour pour l'usage de son peuple et pour l'accomplissement de ses desseins aux derniers jours.

Comme on est maintenant occupé à traduire ce livre en langue française et comme il sera publié dans peu de mois, je renvoie le lecteur pour plus de renseignements sur ce sujet au livre de Mormon.

Le Seigneur dans une vision confirma à trois témoins les choses qui avaient été révélées à Joseph Smith : leur témoignage sera publié avec le livre de Mormon, ainsi que le témoignage de huit autres personnes qui virent ces plaques, qui les manièrent et les examinèrent.

Dans l'année 1829, Joseph Smith et Olivier Caudery, ayant appris la manière correcte d'administrer le baptême, par l'enseignement que le Seigneur donna à cet égard aux anciens Néphites, comme cela est rapporté dans le livre de Mormon, désirèrent aussi d'être baptisés, mais sachant que dans aucune des Eglises modernes personne n'avait l'autorité nécessaire pour administrer dans cette ordonnance sacrée, ils étaient en peine de savoir comment cette autorité serait restaurée. Ils étaient en effet assurés qu'une ordonnance appartenant à l'éternité ne pouvait être bonne qu'autant que les personnes qui l'administraient en avaient reçu de Dieu la commission. Sans cette commission de Dieu, de quel usage pourrait être leur administration ou de quel bienfait? Elle ne saurait être reconnue du Seigneur s'ils administrent en leur propre nom; et s'ils administrent dans le nom du Seigneur sans en avoir reçu la commission, n'est-ce pas usurper injustement le nom du Seigneur et agir d'une manière frauduleuse dans les choses sacrées et encourir ainsi le juste déplaisir de Dieu? C'est pourquoi dans le désir qu'ils avaient d'être éclairés à cet égard, ils implorèrent le nom du Seigneur. Pendant qu'ils étaient en prières, un saint ange leur apparut et se tint devant eux. Il leur donna des instructions de ce qu'ils avaient à faire; et leur ayant imposé les mains sur la tête, il les ordonna : après quoi, il leur commanda de se baptiser l'un l'autre, ce qu'ils firent.

Au sixième d'avril 1830, l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours était organisée dans le bourg de Manchester, comté d'Ontario, Etat de New-York, Amérique du Nord. Plusieurs furent appelés et ordonnés par l'esprit de révélation et de prophétie, et commencèrent à prêcher et à rendre témoignage selon que l'Esprit les faisait parler. Et quoiqu'ils fussent les choses faibles de la terre, ils étaient fortifiés par le Saint-Esprit et rendaient leur témoignage avec un grand pouvoir, de telle sorte que beaucoup furent amenés à la repentance et venant avec des cœurs abattus et des esprits brisés, ils étaient baptisés par immersion dans l'eau, et confessant leurs péchés ils recevaient le don du Saint-Esprit par l'imposition des mains, et le Saint-Esprit descendait sur eux avec un grand pouvoir; ils avaient des visions et des prophéties; des esprits immondes étaient chassés, et les malades étaient guéris par l'imposition des mains.

Ainsi le Seigneur confirmait sa parole comme aux jours anciens, sur le continent asiatique, par les signes qui suivaient; il élevait des témoins pour porter le témoignage de son nom et pour la fondation de son royaume dans ces derniers jours; et les cœurs de ses saints étaient fortifiés et remplis d'une grande joie.

L'Eglise était organisée par révélation selon le modèle qui existait parmi le peuple de Dieu sur le continent d'Amérique, et aussi selon le modèle posé

et pratiqué par les chrétiens primitifs en Asie; car ils étaient tous les deux parfaitement semblables.

Dans l'organisation, il y avait des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs, des évêques, des diacres et des docteurs ordonnés. Ceux-ci enseignaient les mêmes doctrines et administraient les mêmes ordonnances que les ministres de l'Eglise primitive. Ils enseignaient au peuple de croire en Dieu et en son Fils notre Seigneur Jésus-Christ. Ils enseignaient les hommes à se repentir de leurs péchés, à abandonner l'iniquité et à être baptisés au nom de Jésus pour la rémission des péchés. Tous ceux qui croyaient et se repentaient étaient baptisés par immersion, et alors ils recevaient l'imposition des mains pour le don du Saint-Esprit; les dons et les bénédictions qui existaient autrefois dans l'Eglise étaient de nouveau restaurées; « car à l'un était donnée par l'esprit la parole de sagesse; et à l'autre par le même esprit la parole de connaissance; à un autre la foi, et à un autre les opérations des miracles; à un autre, la prophétie; à un autre le don de discerner les esprits; à un autre, la diversité des langues; et à un autre, le don d'interpréter les langues, 1 Corinth. ch. XII, v. 8-10. Les anges administraient encore et les mêmes certitudes, vérité et intelligence qui autrefois consolaient et réjouissaient le cœur des anciens saints, se trouvaient encore de nouveau dans le cœur des saints; le témoignage était rendu, et beaucoup croyaient les doctrines enseignées par les ministres de l'Eglise, obéissaient à la parole et étaient baptisés.

Peu de temps après l'organisation de l'Eglise, un certain nombre de « Elders » furent choisis et ordonnés pour former un corps de soixante et dix selon le modèle ancien. Luc, ch. V, v. 1. Ceux-ci s'en allaient dans les différentes parties des Etats-Unis, prêchant l'Evangile, et des milliers crurent les doctrines et les principes qu'ils enseignaient. Après cela, comme la parole de Dieu croissait et multipliait, il y eut encore d'autres corps de soixante et dix de choisis; il y en a maintenant trente-trois dont le devoir est de prêcher l'Evangile à toute nation, tribu, peuple et langue sous la direction des douze. Les « Elders » ci-dessus mentionnés ont prêché dans toutes les parties des Etats-Unis, dans le Canada, dans plusieurs provinces de l'Angleterre, et des milliers se sont joints à l'Eglise. Cet Evangile s'est répandu dans différentes parties de la terre. Il y a un grand nombre d'Eglises dans les îles de l'Océan Pacifique, en Australie et dans les Indes orientales.

Il y a une douzaine d'années, quelques-uns des « Elders » de l'Eglise sont venus en Angleterre, et deux ou trois années après ils ont été suivis de plusieurs autres. Depuis ce temps-là plus de quarante mille personnes se sont jointes à l'Eglise, dont dix à douze mille ont émigré aux Etats-Unis. Il y a des « Elders, » dans presque toutes les parties de l'Angleterre, de l'Ecosse et du pays de Galles, et quelques-uns en Irlande. Ces « Elders » sont principalement des hommes qui ont été ordonnés dans leur propre nation. Car ayant eu la connaissance des principes enseignés, ils sont rendus capables d'en instruire les autres. Plusieurs des « Elders » qui sont arrivés des premiers en Angleterre sont maintenant dans d'autres nations.

En même temps que MM. Pack, Bolton et moi, nous sommes venus en France, plusieurs autres ont été envoyés en Italie, en Suède et dans le Da-

nemark. Nous attendons d'être bientôt appelés à visiter toutes les parties du monde. Au moment où nous quittâmes le grand Lac salé, on avait l'intention d'envoyer des «Elders» de l'Eglise dans l'Amérique du Sud, en Chine et dans celles des îles de l'Océan pacifique qui n'ont pas encore été visitées. Notre dessein est de répandre cet Evangile dans toutes les parties du monde habitable, selon que cela nous a été commandé.

Depuis l'établissement de l'Eglise nous avons souffert beaucoup de persécutions, qui nous ont été suscitées principalement par les hommes d'une dévotion religieuse exclusive, car les révélations de Dieu, en cet âge, comme cela est toujours arrivé en tout âge, ne peuvent manquer de heurter les vues, les confessions de foi, les opinions, les religions et les corruptions d'hommes. Et tandis que les hommes honnêtes conviennent de la vérité, ceux qui sont corrompus essayent la force de la persécution, lorsqu'ils ne peuvent pas renverser les principes par l'Ecriture et par le raisonnement. Il en était ainsi avec tous les anciens prophètes. Jésus-Christ a été crucifié, ses apôtres ont été persécutés et détruits parce qu'ils enseignaient des doctrines qui étaient contraires aux préjugés, professions de foi et corruptions d'hommes. Il est écrit que quiconque veut vivre selon la piété souffrira persécution. Mais plus les hommes cherchaient à nous persécuter et à nous détruire, plus la parole de Dieu croissait et multipliait, et plus nos circonstances s'amélioraient.

Bientôt après l'organisation de l'Eglise, plus de mille personnes se joignirent à l'Eglise à Geauga, comté de l'Etat d'Ohio, où il y eut peu de temps après une grande colonie. Il se forma aussi d'autres établissements dans l'Etat du Missouri, dans les comtés de Jackson et Clay; mais l'influence d'une persécution combinée s'y fit sentir et nous fûmes obligés de quitter ces établissements en faisant le sacrifice de beaucoup de propriétés. Les saints souffraient toutes sortes d'indignités. Nos persécuteurs faisaient circuler contre nous les plus basses calomnies pour couvrir leurs actions de ténèbres et pour se justifier de leurs actes, qui les auraient conduits à la prison ou à la mort, s'ils eussent reçu selon leurs œuvres. Nous nous sommes ensuite établis dans les comtés de Caldwell et Davies, dans le Missouri, et nous y avons formé des établissements plus considérables que ceux que nous avions été obligés d'abandonner. Nous commençâmes alors à fonder une ville appelée Farwest (loin vers l'ouest). L'Esprit de persécution se ranima contre nous et des hommes religieux s'unissaient avec les hommes sans principes qui convoitaient nos propriétés, pour nous chasser de l'Etat. Les scènes les plus révoltantes eurent lieu. On répandit toutes sortes de mensonges dans toutes les parties de l'Etat contre nous, à tel point que pour trouver un lieu de repos nous fûmes encore contraints de quitter l'Etat et nos propriétés comme nous l'avons fait. Alors nous nous sommes transportés dans l'Illinois et pour quelque temps nous avons été protégés par le gouvernement. C'est là que nous avons élevé en peu d'années la ville de Nauvoo qui comptait plus de dix mille habitants. Nous reçûmes une charte (lettres patentes) pour notre ville et nous avions nos propres magistrats et autorités municipales. Le temple que nous y élevâmes était l'édifice le plus magnifique de tout l'Etat. La plus grande partie du terrain de dix à trente

milles à l'entour nous appartenait et nous y établîmes de très belles fermes. Nous avions commencé à établir des manufactures auxquelles nous nous préparions à donner le plus grand développement, quand la persécution commença à se ranimer contre nous de la part d'hommes de la même espèce et faisant usage des mêmes moyens que précédemment. Nos ennemis ne produisirent d'abord que peu d'effet, parce que nous étions plus généralement connus; mais ensuite ils s'organisèrent d'une manière régulière et formèrent un parti qui se nomma Anti-Mormon. Ils avaient leurs presses pour faire des publications, ils tenaient des assemblées régulières pour chercher à soulever le comté contre nous, ils produisaient toute espèce de fausses accusations qui nous assujettissaient à toute sorte de procès vexatoires, et ils nous provoquaient par tous les moyens qui étaient en leur pouvoir. Durant un de ces mouvements, Joseph Smith et son frère Hyrum Smith furent l'objet d'une accusation portée contre eux par quelques hommes sans principes, mais ils refusèrent de se rendre aux mandats que l'on avait lancés contre eux et de se remettre entre les mains de tels hommes sans être accompagnés d'une force armée pour les protéger, jusqu'à ce que le gouverneur de l'Etat eut donné l'assurance positive tant en son propre nom qu'au nom de l'Etat qu'il les protégerait. Alors ils se rendirent à Carthage où ils furent mis en prison. C'est là qu'une bande de gens armés, déguisés et le visage peint comme des Indiens, fit invasion dans la prison et ils tuèrent l'un et l'autre. Et les milices qui faisaient partie des troupes du gouverneur qui avait promis de les protéger, aidèrent ces méchants dans l'accomplissement de leur acte diabolique. Nous avions en ce temps-là cinq mille hommes sous les armes : c'était une légion appelée Nauvoo-Légion qui était organisée d'après les lois de l'Etat avec des officiers commissionnés par le gouvernement; ils auraient pu facilement détruire nos ennemis qui étaient moins nombreux que nous, mais ne voulant pas détruire la vie humaine et sachant qu'un tel mouvement conduirait à l'effusion de beaucoup de sang, nous préférâmes rester tranquilles et laisser cet événement entre les mains de Dieu et le châtiment de ces malfaiteurs à la loi. Après quelques procès que l'on fit pour la forme, les accusés furent acquittés, car, quoique les lois fussent bonnes, l'autorité exécutive n'avait pas une énergie suffisante pour les faire exécuter. Des émeutiers, des incendiaires et des meurtriers pouvaient ainsi se promener avec impunité dans le pays. Joseph Smith, par suite d'un esprit déchaîné d'envie, de malice, de bigoterie religieuse et de persécution, avait été traduit trente-neuf fois devant les tribunaux du pays, sans que jamais une seule accusation portée contre lui eût pu être maintenue. Ses ennemis, sachant bien et déclarant à haute voix qu'il n'y avait pas moyen de le condamner par les lois, eurent ainsi recours à la violence et au meurtre comme nous venons de le dire. Dans de telles circonstances et menacés de tracasseries continuelles, nous jugeâmes encore qu'il serait mieux pour nous de quitter l'Etat. Et c'est aussi ce que nous avons fait en abandonnant et en faisant le sacrifice de propriétés valant des millions de dollars : car tant dans la ville que dans les environs, nous étions au nombre de plus de trente mille.

Depuis ce temps, nous nous sommes transportés dans la vallée du Grand-

lac Salé où nous sommes maintenant établis. Le Seigneur nous a bénis de la manière la plus extraordinaire. Après nous être vus dépouillés et pillés comme nous l'avons été, nous nous trouvons, après un petit nombre d'années, comme peuple, dans de meilleures circonstances que nous avons jamais été, car le Seigneur a été avec nous et sa bénédiction nous a suivis. Nous habitons une terre qui est dans une situation magnifique, dont le sol est riche et le territoire d'une grande étendue. C'est la contrée la plus salubre de toutes celles où nous avons jamais vécu. L'eau y est pure, nous avons du bois en suffisance, des bestiaux en abondance, et nous y possédons toutes les choses nécessaires à la vie. Nous y avons déjà une ville d'environ trois milles de longueur sur un mille et demi de largeur, et deux autres plus petites; outre plusieurs petits villages. Nos établissements s'étendent à plus de soixante milles dans la vallée, outre une colonie assez considérable dans une vallée qu'on appelle Sand-Pite à la distance de cent soixante milles. Nous avons fait des explorations à plus de trois cent milles au sud où des colonies iront s'établir cette année.

Nous n'avons jamais eu de difficultés avec le gouvernement de la nation, car nous avons toujours soutenu les lois et la constitution des États-Unis. Il a aussi connaissance de nos persécutions, et nous avons récemment obtenu du Congrès une concession territoriale qui nous confère le privilége de choisir nos propres législateurs et nos magistrats, et nous faisons nos propres lois. Nous sommes à mille milles (300 lieues) de nos persécuteurs. Ainsi chaque pas pris par nos ennemis pour nous faire du mal n'a contribué qu'à avancer notre propre prospérité. Si nous avons été conduits par des voies pleines de difficultés, cela a été pour notre instruction et pour notre bien, et si nous avons été persécutés, nous avons aussi été délivrés. La bénédiction de Dieu a été avec nous, et sa main nous a guidés. Nous nous réjouissons dans le Très-Saint d'Israël, et nous donnons gloire à Dieu.

Quelques-uns m'ont demandé si nous avions une communauté de biens et de propriétés? Non. Chacun cultive son propre terrain, a soin de sa propre famille et de ses affaires domestiques, et a l'administration entière de ses propriétés. Toutefois, il y a des évêques choisis et établis, dont le devoir est particulièrement de veiller au bien-être temporel des saints et d'aider de leurs conseils tous ceux qui ne sont pas au fait des meilleurs moyens de diriger leurs affaires. Et dans les temps de persécution et de troubles, nous nous sommes tous aidés l'un et l'autre jusqu'au dernier sou; mais cela a toujours été volontaire, et a été en conséquence de l'amour des frères l'un pour l'autre et pour le bien général, sans que personne y fût contraint par aucune loi. Partout où nous avons formé des établissements, chacun a toujours eu la disposition de ses propres propriétés et a toujours été un agent libre en toutes manières. Notre principe est la liberté aux hommes de toute croyance, couleurs et climat. Nous enseignons aux hommes de bons principes; s'ils les reçoivent, bien! s'ils ne les reçoivent pas, c'est leur propre malheur et pas le nôtre. S'ils vivent parmi nous, ils seront protégés, et il n'est permis à aucun homme d'enfreindre leurs droits religieux; comme citoyens, ils sont dans la plus stricte obligation d'observer les lois du pays.

Je donnerai maintenant une exposition abrégée des doctrines qui nous ont été révélées, que nous croyons et que nous enseignons.

Nous croyons en Dieu le Père, et en son Fils notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, et au Saint-Esprit; nous croyons en l'expiation faite par notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ; nous croyons dans les Écritures saintes du Vieux et du Nouveau Testament, et dans le livre de Mormon, et dans les doctrines que ces livres nous enseignent.

Nous croyons que Dieu révèle sa volonté actuellement aux enfants des hommes d'une manière aussi immédiate qu'il l'a fait dans tout autre âge du monde, et que notre devoir est de faire sa volonté et de garder ses commandements Mais nous ne croyons pas que Dieu ait donné ou qu'il donne jamais aucune révélation qui contredise aucune de ses révélations antérieures. Toutes les révélations qu'il donne ou donnera ne seront que pour la conduite et l'instruction de son peuple, pour le temps et pour l'éternité.

Nous croyons que l'Église établie par notre Seigneur Jésus-Christ et ses apôtres, était une Église pure dans ses institutions, et que toute déviation de ses principes est hors de la droiture. Car Paul dit : « Mais si quelqu'un vous annonce un autre évangile que celui que nous vous avons anonncé, quand ce serait nous-même ou un ange du ciel, qu'il soit anathème! Je vous l'ai dit et je vous le dis encore : si quelqu'un vous annonce autre chose que ce que vous avez reçu qu'il soit anathème. » Gal., ch. I, v. 8, 9. Nous croyons par conséquent que toutes les personnes qui enseignent des doctrines, administrent dans des ordonnances ou établissent des principes qui sont en désaccord avec ceux enseignés par les apôtres, se chargent de la plus grave responsabilité.

Nous croyons qu'il est aussi nécessaire maintenant d'avoir des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et des docteurs, comme il y en avait autrefois, selon l'enseignement des apôtres. Saint Paul dit : « Lui-même donc a donné les uns apôtres, les autres prophètes, les autres évangélistes et les autres pasteurs et docteurs, pour l'assemblage des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps de Christ; jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, et à la mesure de la stature parfaite de Christ, afin que nous ne soyons plus des enfants, ni flottants et emportés par le vent de toutes sortes de doctrines, par la tromperie des hommes, et par l'adresse qu'ils ont de séduire artificieusement; mais afin que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses dans celui qui est le chef, savoir Christ. » Ephés., ch. IV, v. 11 à 15. Nous croyons donc que comme ces ordonnances ont été données « pour le perfectionnement des saints, par l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps de Christ, » il en résulte que les mêmes ministres, la même organisation, la même sagesse et la même intelligence, le même esprit et la même inspiration sont aussi nécessaires maintenant qu'ils l'étaient à cet âge-là, ou dans aucun autre. Et la raison pour laquelle il y a tant de confusion dans l'Église chrétienne est précisément que les hommes se sont éloignés de l'ordre et de l'organisation que Dieu a placés dans l'Eglise, et onti ntroduit d'autres prin-

cipes à eux, que Dieu n'a jamais ordonnés et qu'il ne ratifiera jamais. Voyez 1 Cor. ch. XII.

Nous croyons et nous enseignons la foi en notre Seigneur Jésus-Christ, la repentance envers Dieu, le baptême des adultes par immersion, pour la rémission des péchés et l'imposition des mains par ceux que Dieu a appelés, qui ont été légitimement ordonnés et qui ont l'autorité, pour le don du Saint-Esprit.

Nous croyons que quand les hommes reçoivent le don du Saint-Esprit, il agit sur eux de la même manière qu'il a agi en tout autre âge, que Dieu n'a pas changé, que sa parole n'a pas changé, et que son Esprit n'a pas changé, et que ses bénédictions sont maintenant à la portée de tout homme, et que Dieu les a de nouveau rendues au genre humain. Voyez Marc, ch. XVI, v. 15 à 18. Les apôtres ont parlé des mêmes choses, lorsqu'ils ont commencé à prêcher ce qui leur avait été commandé. Quand Pierre, sous l'inspiration de l'Esprit de Dieu, eut prêché le Christ, ceux qui l'avaient écouté, ayant voulu savoir de lui ce qu'ils devaient faire pour être sauvés, il leur commanda de se repentir et d'être baptisés au nom de Jésus-Christ pour la rémission des péchés, et leur déclara qu'ils recevraient le Saint-Esprit. Actes, ch. II, v. 37 à 39. Et encore, lorsque Philippe parlait avec l'eunuque Ethiopien, lorsque celui-ci crut au Seigneur, Philippe le conduisit dans l'eau et le baptisa par immersion. Actes, ch. VII, 37, 38. Jésus fut aussi baptisé par Jean dans le Jourdain et il a dit à Nicodème : « En vérité, en vérité, je te dis que si un homme ne nait d'eau et d'esprit il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. » L'imposition des mains pour le don du Saint-Esprit est aussi mentionnée dans les Écritures. Lorsque Philippe eut prêché aux Samaritains et qu'un grand nombre d'entre eux eurent cru et eurent été baptisés, les apôtres furent envoyés pour leur imposer les mains pour le don du Saint-Esprit. « Cependant les apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que ceux de Samarie avaient reçu la parole de Dieu, ils leur envoyèrent Pierre et Jean, qui, y étant descendus, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit; car il n'était point encore descendu sur aucun d'eux, mais ils avaient été seulement baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors les apôtres leur imposèrent les mains et ils reçurent le Saint-Esprit. » Actes, ch. VIII, v. 14 à 17, et aussi ch. XIX, v. 5.

Nous ne tenons pas pour peu de chose ces doctrines et ces ordonnances, et nous ne pensons pas qu'on puisse les considérer comme de peu d'importance, ou s'en dispenser selon sa volonté; car quelle que soit la légèreté avec laquelle les hommes traitent ces choses, l'apôtre les donne comme la règle de jugement (le criterium) pour juger de la droiture des voies religieuses dans lesquelles on marche. Il est écrit : « Quiconque s'écarte de la doctrine de Christ et n'y persévère pas, n'a point connu Dieu. Celui qui persévère dans la doctrine de Christ a le Père et le Fils. » 2 Jean, ch. I, v. 9.

Si les doctrines que nous venons d'exposer sont les doctrines de Christ, et si les hommes les ont remplacées par d'autres doctrines et d'autres ordonnances, comment peuvent-ils attendre que les bénédictions et le pouvoir de Dieu soient avec eux, et que son Esprit les accompagne?

La raison pour laquelle il y a tant de désunion, de contentions et de diversités dans le monde, par rapport aux choses de Dieu, c'est que les hommes ont abandonné la simplicité de l'Évangile, ont introduit d'autres ordonnances, et ont enseigné par leur propre sagesse et non par l'Esprit de Dieu. Et c'est aussi la grande raison pour laquelle il y a tant d'incrédulité dans le monde; car les hommes voient tant d'incompatibilités, de discordes, de luttes d'opinions et une telle absence d'union, de vertu, de pouvoir et d'Esprit de Dieu, qu'ils sont près d'appeler la religion une fable. Car ceux qui ont lu la Bible connaissent, avec certitude, que le christianisme moderne ne s'accorde pas avec la Bible, que si la Bible est vraie, le christianisme moderne ne l'est pas, et que si ce christianisme moderne est vrai, la Bible ne l'est pas.

Nous croyons qu'en conséquence de la corruption et des abominations de toute espèce qui sont dans le monde moral, religieux et politique, de grands jugements surprendront les habitants de la terre; que des nations seront en convulsions, des trônes renversés et des empires détruits; que des fléaux, des pestes, des famines, se promèneront sur la terre, et que le jugement de Dieu sera senti par les nations.

Nous croyons que Jésus viendra pour régner personnellement sur la terre.

Nous croyons que « le Seigneur Dieu établira un royaume qui ne sera jamais détruit ni renversé et qui subsistera éternellement. »

Nous croyons que les Juifs seront rassemblés sur leur propre terre, à Jérusalem, et que les dix tribus aussi seront restaurées selon les Écritures.

Nous croyons qu'il y aura un autre rassemblement du peuple du Seigneur selon les Écritures. « Il arrivera que quiconque invoquera le nom de l'Éternel, sera sauvé; car le salut sera dans la montagne de Sion et à Jérusalem, comme l'Éternel l'a dit, et dans les restes que l'Éternel aura appelés. » Joel, ch. II, v. 32. Les Écritures disent que quand l'Éternel ramènera Sion, les sentinelles verront « œil à œil, » et qu'il prendra son peuple « un d'une ville et deux d'une famille et les amènera à Sion, et leur donnera des pasteurs selon son propre cœur, qui les paîtront avec intelligence et connaissance.» Il est écrit aussi dans Esaïe, ch. LVI, v. 8 : « J'y en assemblerai encore d'autres, outre ceux qui y sont rassemblés, dit le Seigneur l'Eternel, qui rassemble ceux d'Israël qui ont été chassés. » C'est la dispensation de la plénitude des temps dont a parlé Paul. Eph. ch. I, v. 10. « que les temps ordonnés par lui étant accomplis, il réunirait toutes choses en Christ, tant ce qui est dans les cieux que ce qui est sur la terre. »

Nous croyons que l'ange qui est venu à Joseph Smith, est celui dont il est fait mention dans l'Apocalypse, ch. XIV, v. 6. « Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre, à toute nation, et à toute tribu, à toute langue et à tout peuple. »

Nous croyons qu'il y a dans le monde, tant parmi ceux qui font profession de religion que parmi ceux qui n'en professent point, beaucoup d'hommes d'un cœur honnête et bon, qui embrasseront la vérité et feront ce qui est juste aussitôt qu'ils en auront la connaissance; et qui mainte-

nant, quoique au milieu de beaucoup d'erreurs par l'ignorance où ils sont de la vérité, font aussi bien qu'il est en leur pouvoir.

Nous croyons que tous les hommes, blancs ou noirs, chrétiens ou païens, professants ou non professants seront jugés selon l'intelligence et la lumière qu'ils ont et « selon les œuvres faites dans le corps » et non selon les opinions d'homme, 2 Cor. chap. V v. 11, Apoc. chap. XX v. 12, 13.

Nous croyons à tout principe d'honnêteté, d'honneur, d'intégrité, de vertu et de vérité.

Nous croyons tout ce que le Seigneur a révélé, ce qu'il révèle maintenant, et nous sommes préparés à croire tout ce qu'il révélera. Nous ne sommes pas circonscrits dans nos sentiments ni dans nos vues. Notre croyance embrasse toute vérité philosophique, morale et religieuse, avantageuse à l'homme dans le temps et dans l'éternité. En conséquence partout où nous trouvons un principe de vérité que nous ne possédons pas, n'importe la société ou l'individu qui le possède, nous l'embrassons avec joie comme devant faire partie de notre croyance. De notre part, nous sommes prêts à communiquer aussi librement aux autres les grandes choses que Dieu nous a révélées. Car nous croyons en un Dieu vivant, en une religion vivante.

Notre objet n'est pas seulement de dire aux hommes les choses dont d'autres ont eu la jouissance, mais de leur montrer leurs privilèges et de leur dire que les mêmes bénédictions qui existaient dans les jours anciens sont à leur portée. Nous croyons au Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Moïse, des Prophètes, et des Apôtres, et que, comme il a révélé sa volonté dans les jours anciens à ses serviteurs, il vit encore et fait les mêmes communications à ses serviteurs, dans le temps présent, qu'il a faites autrefois : en sorte que nous ne sommes pas, comme Eglise, dépendants du témoignage des autres, ayant le témoignage vivant au milieu de nous.

Nous venons donc pour appeler les hommes des ténèbres à la lumière, de l'incertitude, de l'erreur et de la confusion à la certitude, la vie, l'intelligence et la vérité ; pour leur dire que Dieu est vivant, que les Anges ont apparu, que les cieux ont été ouverts et que Dieu s'est révélé aux enfants des hommes comme aux anciens jours, que l'évangile éternel est restauré et que le pauvre, le riche, le débonnaire, le ministre et le prêtre, celui qui fait profession de religion et le non professant, l'incrédule, le catholique et le protestant sont invités à venir participer à ses bénédictions.

Dans cette intention nous sommes venus du territoire du Déseret, de la distance de près de trois mille lieues, à travers les montagnes, les déserts, les plaines et l'Océan, au nom du Dieu d'Israël, en qualité de ses serviteurs, pour faire connaître aux habitants de ce pays les choses dont nous nous réjouissons, et pour appeler tous les hommes au nom de Jésus-Christ à se repentir et à se faire baptiser pour la rémission des péchés, et ils recevront le don du Saint-Esprit et connaîtront pour eux-mêmes de la certitude de ces choses que Dieu nous a fait connaître en vérité.

JOHN TAYLOR, *Elder*,
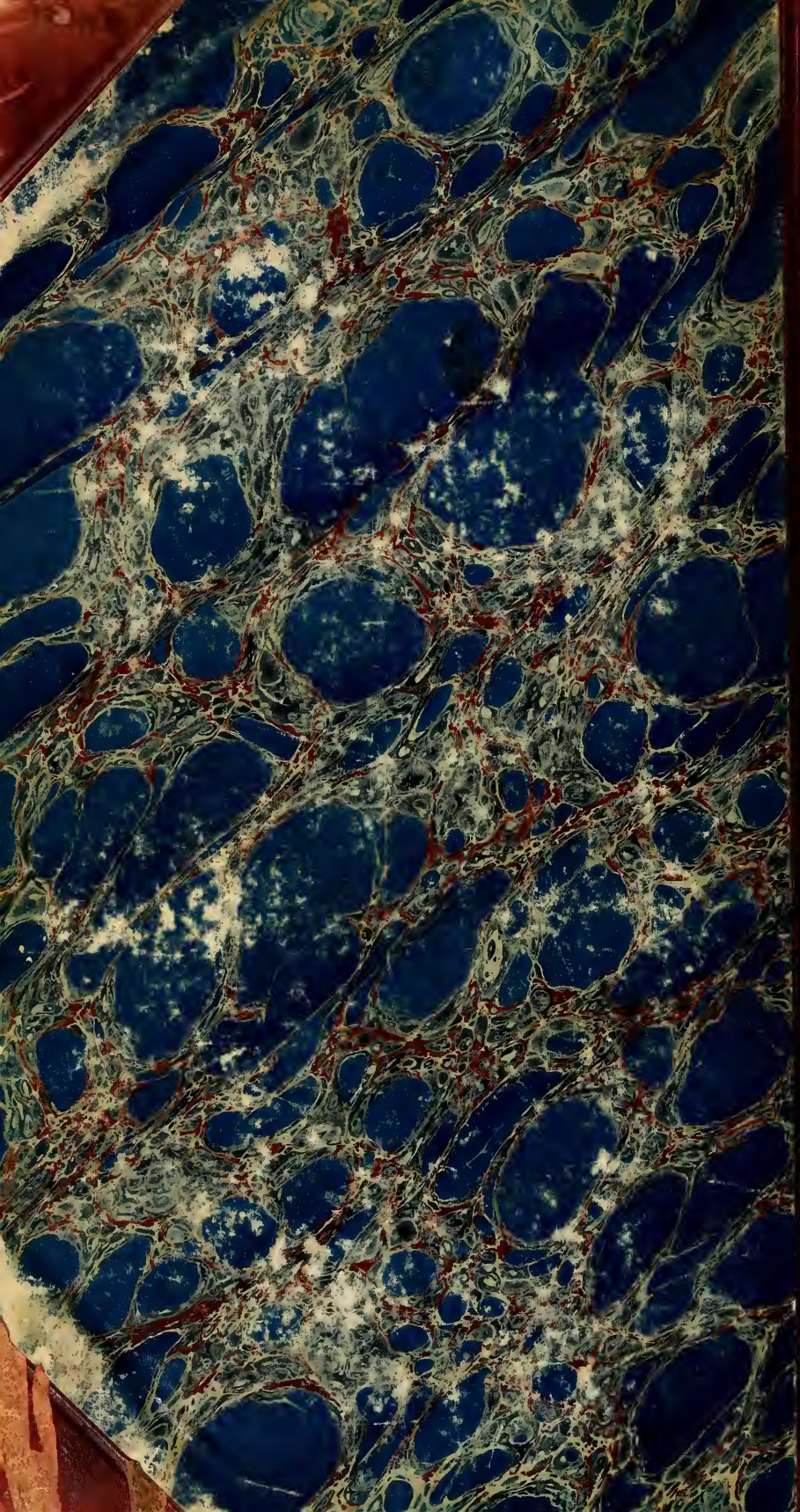
Paris, rue de Tournon, 7.